

Prix du Fonds Marie-Christine Adam – Etudiants OUT

Proposition de règlement – 24/08/2010

Les étudiants souhaitant postuler à l'obtention du Prix Marie-Christine Adam devront réaliser un projet pendant leur échange visant à **améliorer l'image de l'école et/ou le programme d'échange** (pour leurs successeurs et/ou pour les étudiants IN accueillis à Solvay). Le montant du Prix est de 1.250 EUR.

Modalités

- Les étudiants intéressés devront soumettre un court descriptif du projet au Programme International avant d'entamer sa réalisation.
- Seuls les étudiants ayant obtenu l'accord du Programme International pourront mettre en œuvre leur projet.
- Les projets peuvent être soumis individuellement ou en groupe.
- Le rapport final devra être remis pour le 28 février au plus tard pour les étudiants partis au 1^{er} quadrimestre, ou pour le 31 juillet pour ceux partis aux 2nd quadrimestre. Ce rapport pourra contenir des photos, vidéos, témoignages, attestations,... et devra expliquer et prouver ce que l'étudiant a fait, et en quoi cela a amélioré l'image de l'école et/ou le programme d'échange (pour leurs successeurs et/ou pour les étudiants IN accueillis à la SBS-EM).
- Le Jury se réunira, examinera les différents projets et nominera 3 projets, parmi lesquels il choisira le gagnant, qui remportera le Prix. S'il s'agit d'une équipe, ses membres se partageront les 1.250 EUR. Le nom du lauréat sera annoncé à la proclamation des Diplômés de la SBS-EM.